



MUTUELLE

APPEL A LA GRÈVE LE 26 JANVIER 2016

La Commission Mutuelle s'est à nouveau réunie le 22 décembre pour vérifier le niveau de garantie proposé. La Direction, dans un déni total des protestations exprimées par les salarié-e-s, enfonce le clou :

- Augmentation de l'option permettant un meilleur maintien des garanties, à 3,80 € pour les salarié-e-s et à 3,49 € pour les conjoint-e-s. Et pour couronner le tout quand vous prendrez l'option salarié, celle du conjoint sera obligatoire.
- Les montures de lunettes ne seront remboursées qu'au maximum de 150 € (fixe) au lieu de 190 € actuellement (indexé sur le PMSS).
- Les hauts salaires sont toujours protégés et bénéficient d'un traitement de faveur.



Plutôt que de se focaliser uniquement sur la manne capitaliste des pays du Moyen Orient, notre PDG ne doit pas oublier les salarié-e-s qui sont la véritable richesse de l'entreprise. Nous ne pouvons accepter cette différence de traitement et l'iniquité des propositions de la Direction :

NON, nous ne voulons pas payer entre 30 et 40 € de plus pour assurer la santé de notre famille

Nous réclamons pour la réunion paritaire du 15 janvier :

Pour la mutuelle

- ☛ Une cotisation sur les tranches C (partie du salaire au-dessus de 12 872 € brut mensuel);
- ☛ Une cotisation des conjoint-e-s proportionnelle au salaire;
- ☛ Un effort de participation de la Direction à la même hauteur que les salarié-e-s.

Pour les NAO

- ☛ Une augmentation collective des salarié-e-s;
- ☛ Une augmentation des frais de déplacements.

Pour sauvegarder notre système de Mutuelle basé sur des montants de cotisations en fonction de notre salaire, pour une politique salariale efficace et juste qui n'oublie personne, qui redistribue les bénéfices, fruits de notre travail, pour ne pas perdre chaque année encore un peu plus de notre pouvoir d'achat,

LE 8 DÉCEMBRE NOUS AVONS ÉTÉ NOMBREUX POUR FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX

SUR L'ENSEMBLE DES AGENCES EN FRANCE NOUS ÉTIIONS 500 !

NOUS DEVONS CONTINUER À NOUS BATTRE ET MONTRER NOTRE DÉTERMINATION !

APPEL A LA GRÈVE LE 26 JANVIER 2016

FIN DES NÉGOCIATIONS



Égalité professionnelle



La CFDT ne signe pas

Aucune des revendications défendues par la CFDT n'a été retenue par la Direction.

L'accord proposé ne présente que très peu d'évolution par rapport à l'accord précédent (de 2013), que nous n'avions déjà pas signé. Ces avancées sont trop faibles pour nous convaincre de signer.

La CFDT ne signera pas le projet d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

EN SAVOIR PLUS ►

<http://cfdtgfi.jimdo.com/n%C3%A9gociations/egalite%C3%A9-professionnelle/>

GEPP Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

La CFDT ne signe pas

Aucune des revendications défendues par la CFDT n'a été retenue par la Direction.

L'accord proposé ne répond pas aux attentes des salarié-e-s en termes de parcours professionnel.

Ce projet d'accord n'apporte rien sur la visibilité des possibilités de carrière, ni sur les moyens de progresser. Ce projet d'accord précise quelques éléments de forme, mais reste très muet sur le fond.

Les salarié-e-s ne peuvent toujours pas projeter leurs ambitions dans des projets de parcours professionnels au sein de gfi. Enfin, comme dans tous les accords, la CFDT reproche à la Direction de ne pas distinguer ce qui relève de la loi de ce qui est une réelle avancée propre à gfi.

La CFDT ne signera pas le projet d'accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels, et sur la Mixité des Métiers au sein de l'UES Gfi Informatique.

EN SAVOIR PLUS ►

<http://cfdtgfi.jimdo.com/n%C3%A9gociations/gepp/>



CARTE TR

Changement de Millésime

La CFDT reconnaît que la carte tickets restaurant (TR) électroniques est un moyen de paiement satisfaisant pour un certain nombre de salarié-e-s, et nous nous réjouissons pour eux. Mais il reste tellement de cas où les salarié-e-s ne peuvent pas disposer de leur argent... C'est auprès de ces salarié-e-s que la CFDT reste mobilisée.

**La CFDT toujours mobilisée. La CFDT poursuit son action pour pérenniser ces acquis.
Pour que ces acquis ne restent pas « à titre exceptionnel ».
Pour que la rematérialisation ne soit plus plafonnée à 450 €.
Pour que les sommes non utilisées soient versées aux CE uniquement à l'expiration des cartes TR.**

EN SAVOIR PLUS ▶

Communication mensuelle CFDT Novembre 2015
<http://cfdtgfi.jimdo.com/2015/10/27/mensuel-novembre-2015/>

Début 2015, la Direction a demandé à Edenred de procéder à l'échange automatique des TR 2014 en TR 2015 pour l'ensemble des collaborateurs.

La Direction renouvellera-t-elle cette démarche ?... Bah non !

Réponse de la Direction : Il n'y aura pas de demande de bascule automatique du millésime 2015 en millésime 2016. L'année dernière il s'agissait d'une mesure transitoire.

Chaque salarié-e devra effectuer une demande entre le 1^{er} et le 15 mars 2016 sur le site www.myedenred.fr. Cette demande devra être suivie d'une validation de l'employeur entre le 16 et le 31 mars 2016. *Ndlr : La Direction s'est engagée à informer les salarié-e-s sur cette procédure et à faire une validation globale de toutes les demandes.*

EN SAVOIR PLUS ▶

Décret n° 2014-294 du 6 mars 2014 relatif aux conditions d'émission et de validité et à l'utilisation des titres-restaurant, Article R3262-1-2
<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2014/3/6/EFIC1328728D/jo>

Soupçons d'entente sur le marché des titres-restaurant

Du papier à la carte de paiement, ou quand la modernisation d'un marché provoque son blocage. Lancée voici un an et demi, en avril 2014, la dématérialisation des titres restaurant suscite des remous. **L'Autorité de la concurrence est saisie d'une plainte à l'encontre** des quatre émetteurs « historiques » : **Edenred** (Ticket Restaurant), **Sodexo** (Chèque Restaurant), **Groupe UP** (Chèque Déjeuner) et **Natixis** (Chèque de table). Ensemble, ils contrôlent ce marché très rentable de 5,5 milliards d'euros.



EN SAVOIR PLUS ▶

LE MONDE ECONOMIE du 11.12.2015
http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/12/11/soupcons-d-entente-sur-le-marche-des-titres-restaurant_4829558_3234.html#7eoEZxqVLY2XZPR4.99

MINIMA SYNTEC

Désaccord sur les minima conventionnels

Les négociations sur les minima conventionnels ont débuté en novembre 2015. La dernière réunion de négociation du 10 décembre 2015 n'a pas abouti dans la mesure où les organisations patronales proposaient une augmentation allant de 0,5% à 0,7% des minima conventionnels en fonction des coefficients.



Aucune organisation syndicale n'a signé cette proposition.

La **CFDT** refuse, une nouvelle fois, de signer un tel accord dans la mesure où les autres négociations relatives au pouvoir d'achat des salarié-e-s sont sans cesse repoussées, notamment la négociation relative à la grille de classification unique de la branche.

Un procès-verbal de désaccord a donc été signé le 10 décembre 2015 sur les minima conventionnels de la branche. Ainsi, les salaires minimums n'ont pas augmenté en 2014 et ils n'augmentent pas, non plus, pour 2015.



CONTACT CFDT

Pour être régulièrement informé-e, par vos représentant-e-s **CFDT**, n'attendez plus avec impatience nos communications, demandez à recevoir une information actualisée par courriel. Envoyez un message à cfdtgfi@yahoo.fr avec une adresse privée autre que xxxxx@gfi.fr.

Site de la CFDT gfi

<http://cfdtgfi.jimdo.com/>

Vos représentant-e-s CFDT

UES Gfi Informatique Catherine LINTIGNAT cfdtgfi@yahoo.fr 06 45 81 26 02

GFI INFORMATIQUE

Est	Fabrice DEMORI	f.demori@hotmail.fr	
Ile de France	Consuelo FELIU LLOMBART	cfdt.gfi-industrie@hotmail.fr	
	Valérie DEFLANDRE	cfdt.valerie@gmail.com	
	Patrick LOU	plou.cfdt@free.fr	
Méditerranée	Christophe SIMON	cfdt.med@gmail.com	07 81 75 43 01
Nord	Christian TANGHE	cfdtnord@free.fr	
Ouest	Gaétan RYCKEBOER	ouest.cfdtgfi@gmail.com	
Rhône Alpes	Contact CFDT	cfdtra@yahoo.fr	
Sud-Ouest	Didier GUERIN	cfdt.gfi.sudouest@gmail.com	

GFI INFORMATIQUE PRODUCTION

Lyon	Stéphane GLAÇON	cfdt.gfi.ip@gmail.com	06 43 04 34 68
Lille	Philippe BUGES	ds2.cfdt.gfi.ip@gmail.com	

GFI PROGICIELS

Reims	Luc FOURNIER	cfdtprogiciels@yahoo.fr
-------	--------------	--

Hors UES

GFI CHRONO TIME

Tomas RODRIGUEZ	cfdt.gct@gmail.com
Sébastien LACREU	cfdt.cognitis@gmail.com
Yassine FARES	cfdt_consulting@yahoo.fr
Contact CFDT	cfdt.infofen@gmail.com
David CATHERINE	cfdtgfiit@free.fr

COGNITIS

GFI CONSULTING

GFI INFOGEN SYSTEM

GFI INFORMATIQUE TELECOM

